

Les milieux naturels d'intérêt biologique à Huy

- Landes sèches
 - Parcelles de surface très réduite
 - Menacées par la recolonisation forestière
 - Anciennement très abondantes mais actuellement à l'état de lambeaux



Petites landes sur les versants de la Vallée du Hoyoux



Lande en lisière du Bois Saint-Paul



Lambeaux de landes dans le Bois de Mimont



Restauration d'une lande dans le Bois de Neuville

Les milieux naturels d'intérêt biologique à Huy

- Zones humides
 - Rares dans la commune



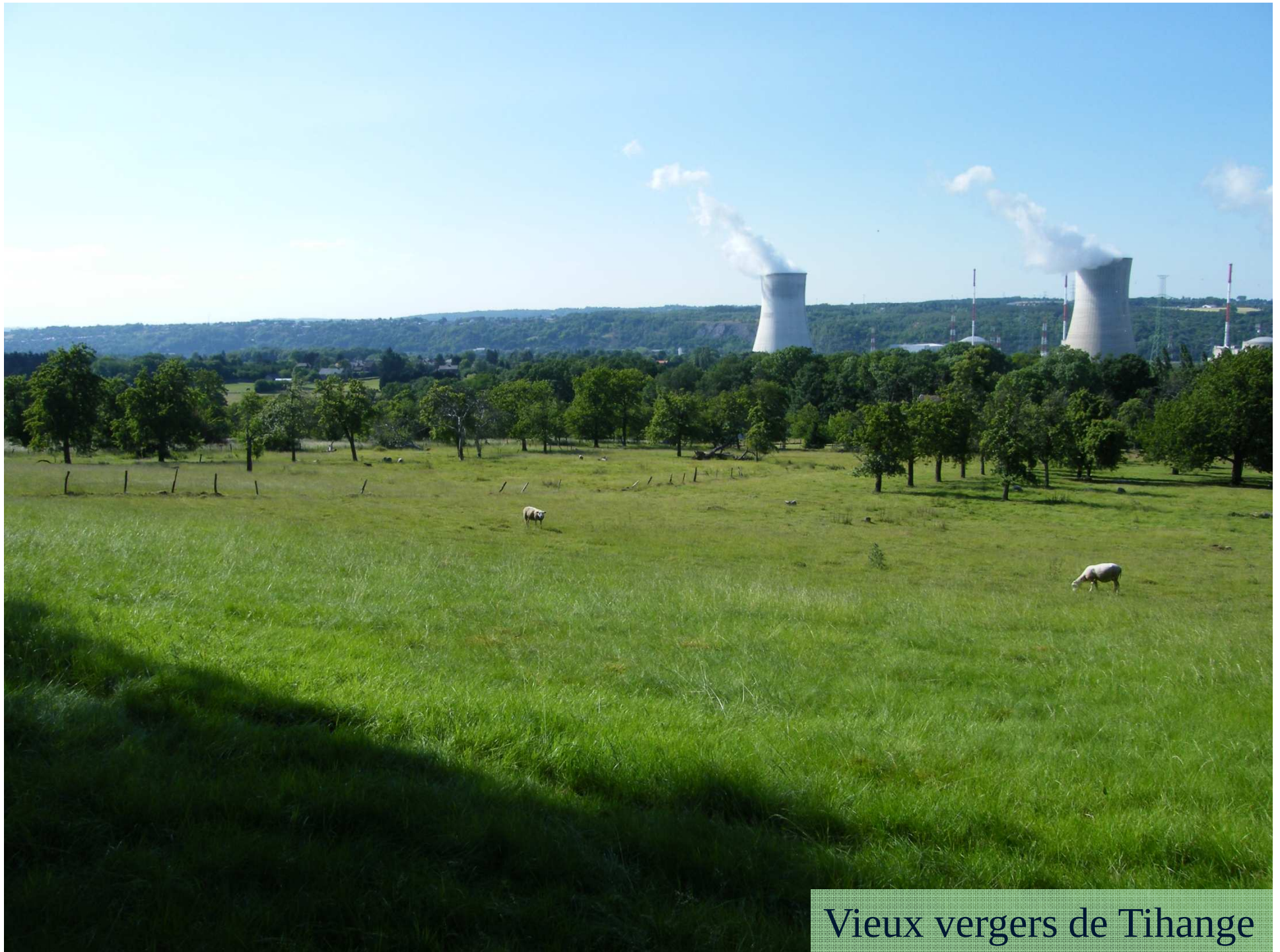
Réserve naturelle des Etangs de Ben-Ahin



Réserve naturelle des Etangs de Ben-Ahin

Les milieux naturels d'intérêt biologique à Huy

- Vergers hautes-tiges
 - Arboriculture traditionnelle tombée en désuétude
 - Vieillessement et disparition progressive des arbres fruitiers



Vieux vergers de Tihange



Verger de la Ferme de La Sauvenière

Les milieux naturels d'intérêt biologique à Huy

- Eaux de surface
 - Eaux stagnantes
 - Peu de plans d'eau (région encaissée)
 - Eaux courantes
 - La Meuse
 - Nombreux cours d'eau aux vallées encaissées – Hoyoux, ruisseau de Solières, ruisseau de Ben, ruisseau de Bonne Espérance, ruisseau de Poyou Sart, ruisseau de Maurissart,...
 - Bon état général des petits cours d'eau, mais qualité des eaux parfois médiocre



Mares de Ben-Ahin



Le Hoyoux

Les milieux naturels d'intérêt biologique à Huy

- Milieu agricole
 - Utilisé de manière intensive
 - Milieu de vie d'une flore et d'une faune menacées
 - Quelques mesures agri-environnementales en place actuellement



Les milieux naturels d'intérêt biologique à Huy

- Friches industrielles
 - Milieux généralement temporaires mais hébergeant une flore et une faune particulières



Friche de la Rieudotte



Friche de Neuville



Ligne SNCB 126



Talus de la ligne SNCB 125

Atouts et opportunités du réseau écologique hutois

- Très grande diversité des biotopes, encore dans un bon état de conservation ;
- Nombreux sites déjà protégés ;
- Nombreux sites dans le domaine public ;
- Possibilités nombreuses de restauration de biotopes menacés ;
- Dynamique communale énergique.

Faiblesses et menaces du réseau écologique hutois

- Forte croissance urbanistique
 - Destruction et fragmentation des habitats
- Intensification de l'agriculture
 - Banalisation des habitats (fertilisation, amendements, labour, pesticides,...)
- Intensification de la sylviculture
 - Artificialisation de la forêt (plantation d'essences exotiques, coupes prématurées, absence de bois mort,...)
- Abandon des biotopes les plus sensibles
 - Régression de l'intérêt biologique par enrichissement et envahissement par les arbustes
- Espèces exotiques envahissantes

Les faiblesses et menaces sur le réseau écologique

- Espèces végétales invasives
 - Renouée du Japon
 - Séneçon du Cap
 - Buddleia
 - Ailante
 - Balsamine de l'Himalaya
 - Vigne-vierge
 - Robinier





Les faiblesses et menaces sur le réseau écologique

- Espèces animales invasives
 - Bernache du Canada
 - Oulette d'Égypte



Empoisonnement des plans d'eau



Déversement de déchets « verts »



En guise de conclusion...

- Malgré la banalisation du paysage, encore de nombreuses zones de grand intérêt écologique sur la commune
- Mais utilisation de plus en plus intensive des sols par l'agriculture et la sylviculture intensives, ainsi que développement d'une urbanisation croissante
- Depuis le milieu du 20^{ème} siècle, fragmentation et détérioration des biotopes → nécessité absolue de **protéger** les biotopes existants et de **restaurer** ceux qui sont dégradés
- Afin d'améliorer l'état général de la biodiversité sur le territoire communal, il faut mener des actions de développement de la nature prioritairement au sein des **zones centrales**, mais également **sur l'ensemble du territoire**, y compris les terres cultivées et les zones résidentielles

La seconde phase de l'étude...

- Vers des propositions d'actions et des recommandations générales visant :
 - À contrer les menaces qui pèsent sur la biodiversité
 - À améliorer l'état général de la biodiversité sur le territoire communal
- Vers des propositions d'actions et des recommandations particulières visant :
 - À protéger les zones centrales et de développement
 - À mettre en place une gestion adéquate de ces zones afin d'améliorer leur état de conservation
- + la description des principaux sites du réseau écologique

Merci pour votre attention!

Calendrier

- Juin 2011 : Réunion d'information à la population et mise en place du partenariat
- 30 novembre 2011 : Présentation de l'inventaire du patrimoine naturel
- Février 2012 : présentation des recommandations et propositions d'action
- Après cela : à vous de jouer!

